Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 65 (1939)
Heft: 13

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Afin d'assurer l'exécution en temps opportun d'un transfert au bureau italien des brevets, le payement au clearing en faveur de l'ingénieur-conseil italien doit être effectué au moins un mois avant l'échéance de la taxe. Dans les cas urgents, la Banque Nationale Suisse peut transmettre de tels ordres de payement en Italie par voie télégraphique, contre remboursement des frais de télégramme. La Banque Nationale Suisse est chargée de renvoyer au déposant, aux fins de rectification, les ordres de payement libellés directement au profit du bureau italien des brevets.

L'Office suisse de Compensation décline toute responsabilité pour les dommages que pourraient subir les intéressés par suite de l'inobservation de ces prescriptions et se tient volontiers à leur disposition pour tous autres renseignements dont ils pourraient avoir besoin. Adresse : Börsenstrasse 26, à Zurich.

SOCIETE SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

Groupe professionnel des architectes pour les relations internationales.

Procès-verbal de l'Assemblée constitutive
du 18 juin 1939, à 10 h.,
à l'Ecole polytechnique fédérale.

L'Assemblée constitutive du *Groupe des architectes pour les relations internationales* a eu lieu dimanche 18 juin à l'Aula de l'E. P. F.

Une quinzaine parmi les 50 membres que le « Groupe » compte déjà y assistaient.

La séance fut ouverte par M. Vouga, architecte, qui exposa brièvement les raisons et les circonstances qui ont conduit à la constitution du Groupe et qui en traça, dans les grandes lignes, le programme d'activité :

Activité, tout d'abord en tant que section suisse du mouvement des « Réunions internationales d'architectes » ;

Activité, ensuite, en tant qu'organe de la S. I. A. chargé d'assurer à l'avenir les relations avec les architectes de l'étranger.

La discussion qui suivit permit de constater que le Groupe paraît bien répondre à un besoin.

Le Groupe procéda ensuite à l'élection de son Comité qui fut constitué comme il suit :

Président : M. *Fred. Gampert*, architecte, Genève.

Membres : MM. *Robert Maillart*, ingénieur, Genève et Zurich.
Peter-Meyer, rédacteur de « Das Werk », Zurich.
Hans Schmidt, architecte, Bâle.
Edmond Virieux, architecte cantonal, Lausanne.
Jean-Pierre Vouga, architecte, Pully.

M. Max Kopp, architecte, Zurich, a été désigné pour représenter le comité central de la S. I. A. au sein du nouveau comité.

L'ordre du jour appelait ensuite la fixation de la cotisation qui fut arrêtée à 5 fr. par an, après qu'on eût donné quelques explications sur le programme financier du Groupe et sur l'appui qu'il recevra du comité central.

Le comité s'est réuni après la séance pour se constituer et nommer le délégué au comité de direction des R. I. A. en la personne de M. Fred. Gampert, M. Vouga étant désigné comme suppléant.

Une première prise de contact avec les architectes étrangers est déjà prévue et le comité prit connaissance du programme provisoire de la visite en Suisse à fin juillet, des architectes anglais de « The Architectural Association » qui se proposent de passer dix jours dans notre pays. Il arrêta immédiatement diverses mesures destinées à assurer une parfaite réception.

Le comité prit enfin des dispositions pour l'invitation à Zurich de quelques délégués des autres sections des R. I. A. lors de l'Assemblée générale de la S. I. A. les 9 et 10 septembre.

Au nom du Comité du « Groupe des Architectes pour les relations internationales » :

Le président : Gampert.
Le secrétaire : Vouga.

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE D'INGÉNIEURS DE LAUSANNE

Assemblée générale annuelle

Présidence : M. *Ed. Meystre*, président.

L'assemblée générale annuelle des *Anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne* eut lieu à Ouchy le 17 juin 1939, à 16 h. 15.

Après qu'ait été rendu un dernier hommage à deux collègues décédés au cours de l'exercice écoulé : M. C. Butticaz et M. H. Demierre, le président lut son rapport annuel dont nous donnons ici un court aperçu :

C'est à l'Association qu'incomba, durant l'hiver 1938-39, l'organisation des *conférences techniques* auxquelles sont conviés également les membres de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes. Les lecteurs du *Bulletin technique* ont eu connaissance de ces séances par les comptes rendus qui en furent donnés dans nos colonnes. Ces manifestations obtinrent un vif succès. La plus brillante d'entre elles, organisée avec le concours de l'Ecole d'ingénieurs, fut incontestablement les trois leçons données par le professeur Bergeron de Paris. Deux excursions, l'une au château de Chillon, l'autre à Fribourg, complétèrent heureusement le programme de cette saison.

La collaboration de l'Association et de l'Ecole d'ingénieurs se manifesta, en outre, par la mise au point définitive, en septembre 1938, du règlement du *Prix des anciens élèves*. Il faut de plus se réjouir du développement qu'a pris ces derniers mois la question de la nouvelle Ecole d'ingénieurs dont il existe actuellement des plans détaillés élaborés par le Bureau d'entr'aide technique sous l'impulsion de M. *Jean Landry*, directeur de notre haute école technique.

Fort heureusement la plaie du chômage paraît s'être cicatrisée et le bureau d'entr'aide technique n'eut cette année à intervenir pour aucun des membres de l'Association.

* * *

Les rapports du caissier et des vérificateurs furent approuvés sans observation. Le comité de l'Association fut réélu « en bloc » avec une mutation importante dans les charges respectives de ses membres. C'est M. le professeur *P. Oguey* qui assumera dès aujourd'hui la présidence. Avant la clôture de l'assemblée il exposa la façon dont fut installé le stand de l'E. I. L. à l'Exposition nationale et commenta les plans de la future Ecole d'ingénieurs dont chacun souhaite la prochaine réalisation.

Cette assemblée générale fut suivie d'un dîner à bord de l'un des bateaux de la Compagnie générale de navigation. Nul doute que les absents, qui furent nombreux ce jour-là, ne rachètent à la première occasion leur regrettable abstention.

NÉCROLOGIE

† H.-W. Strœlé, ingénieur.

Henri-W. Strœlé, ingénieur, né en 1889 à Neuchâtel, où il fit ses classes primaires et moyennes, fut élève de l'Ecole polytechnique fédérale de 1907 à 1911 et y obtint brillamment le diplôme d'ingénieur civil. Il débuta à la Société Ed. Zublin et Cie, à Strasbourg et Bruxelles, puis il passa vingt ans à Paris au service de diverses entreprises, notamment chez M. Ch. Rabut, inspecteur général des Ponts et Chaussées en retraite, qui l'associa quelques années à ses travaux.